

Conférence diplomatique pour la conclusion d'un traité visant à faciliter l'accès des déficients visuels et des personnes ayant des difficultés de lecture des textes imprimés aux œuvres publiées

Marrakech, 17 – 28 Juin 2013

ADMISSION D'OBSERVATEURS

Document établi par le Secrétariat

1. Depuis les réunions du Comité préparatoire de la conférence diplomatique pour la conclusion d'un traité visant à faciliter l'accès des déficients visuels et des personnes ayant des difficultés de lecture des textes imprimés aux œuvres publiées, au cours desquelles la liste des invités à la conférence diplomatique a été approuvée (VIP/PM/4 et 6) et étendue (VIP/2/PM/2 et VIP/2/PM/3), le Directeur général a reçu de chacune des organisations non gouvernementales (ONG) ci-après une demande d'admission à la conférence diplomatique avec le statut d'observateur :

- i) Association marocaine pour la réadaptation des déficients visuels (AMARDEV);
- ii) Club for People with Special Needs - Région de Preveza;
- iii) Global Initiative for Inclusive Information and Communication Technologies (Initiative G3ict);
- iv) Ligue Braille Maroc (LBM); et
- v) Organisation alaouite pour la promotion des aveugles au Maroc (OAPAM).

2. On trouvera à l'annexe du présent document une brève présentation de chacune des ONG mentionnées au paragraphe 1 (ses objectifs, sa structure, ses membres). Il est proposé que ces ONG soient invitées à la conférence diplomatique avec le statut d'observateur.

3. La conférence diplomatique est invitée à prendre une décision sur la proposition figurant au paragraphe 2.

[L'annexe suit]

Association marocaine pour la réadaptation des déficients visuels (AMARDEV)

Siège : l'association a été fondée en l'an 2000 et a son siège à Casablanca (Maroc).

Objectifs : AMARDEV encourage les activités de formation et d'enseignement spécialement dédiées aux déficients visuels et vise principalement leur intégration et leur réinsertion sociale, professionnelle et culturelle. Cette association veille à l'élaboration et à la mise en place d'une aide technique spéciale, à l'intégration et au perfectionnement des déficients visuels et contribue à la collecte et à la diffusion de l'information concernant les malvoyants.

Structure : les organes directeurs principaux d'AMARDEV sont une assemblée générale et un comité exécutif. Le comité exécutif est dirigé par un président, un secrétaire général, un sous-secrétaire général et un trésorier.

Club for People with Special Needs - Région de Preveza

Siège : l'organisation a été fondée en l'an 2000 et a son siège à Preveza (Grèce).

Objectifs : le but de l'organisation est d'examiner et de résoudre les problèmes que rencontrent quotidiennement les personnes ayant des besoins particuliers et de promouvoir les droits de l'homme et les droits sociaux grâce à des actions collectives, à la solidarité entre les personnes handicapées et à la coopération avec les autorités régionales. L'organisation s'efforce également de développer la solidarité sociale, de favoriser l'acceptation dans la société des personnes handicapées et de créer des activités culturelles, sociales et sportives pour ses membres.

Structure : l'organe directeur principal de l'organisation est l'assemblée générale et ses principaux dirigeants sont le président, le secrétaire et le trésorier.

Global Initiative for Inclusive Information and Communication Technologies (G3ict)

Siège : l'initiative G3ict a été lancée en décembre 2006 et a son siège à Atlanta, Géorgie (États-Unis d'Amérique).

Objectifs : l'objectif de l'initiative G3ict est la formation d'un partenariat avec l'Alliance mondiale des Nations Unies pour les technologies de l'information et des communications (TIC) au service du développement (GAID). Ce partenariat vise l'élaboration de solutions techniques globales en faveur des handicapés, la mise en œuvre de la Convention des Nations Unies relative aux droits des personnes handicapées dans le domaine des TIC, la création d'une base de connaissances et de possibilités d'échange d'informations sur les meilleures pratiques en vue de la mise en œuvre de la nouvelle convention pour la promotion et la protection des droits et de la dignité des personnes handicapées dans le domaine des TIC accessibles, aux fins d'assistance.

Structure : l'organe directeur principal de l'organisation est le conseil d'administration.

Ligue Braille Maroc (LBM)

Siège : la Ligue Braille au Maroc (LBM) a été créée en 1998 et a son siège à Taza (Maroc).

Objectifs : l'objectif de la LBM est de donner sens aux positions politiques exprimées à l'égard des déficients visuels dans la société civile et de lutter contre la cécité. La ligue s'efforce de créer des centres d'enseignement du braille et de concevoir des techniques accessibles en braille, de lutter contre l'analphabétisme des personnes aveugles et de participer, avec d'autres organisations nationales, à la promotion des droits fondamentaux et au renforcement des possibilités pour les déficients visuels.

Structure : les organes directeurs principaux sont l'assemblée générale et le conseil d'administration. Le conseil d'administration comprend un président, un vice-président, un secrétaire général et un trésorier.

Organisation Alaouite pour la promotion des aveugles au Maroc (OAPAM)

Siège : l'OAPAM, créée en 1967, a son siège à Rabat (Maroc).

Objectifs : l'OAPAM s'efforce de favoriser l'intégration socio-professionnelle des personnes aveugles et malvoyantes et de prévoir un enseignement et des formations appropriés. L'organisation démontre, par ses actions, qu'une personne aveugle ou malvoyante, si elle est éduquée, peut jouer un rôle actif dans la société.

Structure : l'organisation est présidée par son Altesse la Princesse Lalla Lamia et comprend des comités et bureaux régionaux ainsi qu'un bureau national.

[Fin de l'annexe et du document]